

**DESTINATAIRES :** Résidences privées pour personnes âgées  
Ressources d'hébergement en dépendance  
Ressources intermédiaires

**EXPÉDITRICE :** Barbara Peschet-Prunier, chef de service  
Centre de coordination de la sécurité civile et des mesures d'urgence

**DATE :** Le 12 mai 2020

**OBJET :** **Processus d'approvisionnement | Masques de procédure**

Vous faites partie des partenaires en santé et services sociaux du territoire qui ont été ciblés par la stratégie d'approvisionnement du ministère de la Santé et des Services sociaux afin que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS assure l'approvisionnement de masques de procédure pour vos employés en contact direct de moins de deux (2) mètres avec un même usager. Cette stratégie d'approvisionnement peut être ajustée à tout moment.

Nous désirons nous assurer que l'ensemble de nos partenaires sont approvisionnés sur une base hebdomadaire. Ainsi, nous vous apportons quelques précisions concernant le processus d'approvisionnement pour les masques de procédure.

## **Première commande – Masques de procédure**

---

Si vous n'avez jamais reçu de courriel d'information ou de téléphone, veuillez remplir le bon de commande ci-joint et nous le retourner à l'adresse courriel [commandescovid19.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca](mailto:commandescovid19.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca).

Nous communiquerons ensuite avec vous afin de valider vos besoins selon les consignes ministérielles. Nous vous informerons également des modalités de cueillette (moment et lieu).  
**Le réapprovisionnement se fera en continu par la suite.**

## **Approvisionnement en continu – Masques de procédure**

---

Si vous avez déjà reçu une première commande, veuillez noter que celle-ci se renouvelle de façon automatique et que vous ne recevrez aucun appel de confirmation. Ainsi, vous n'avez qu'à vous rendre chaque semaine à votre point de cueillette pour récupérer vos masques de procédure.

Si vous récupérez déjà vos masques de façon hebdomadaire, aucune autre action n'est requise de votre part.

## **Fréquence des approvisionnements – Masques de procédure**

---

Pour le moment, nous vous donnons une quantité de masques pour couvrir 7 jours. Il faut cependant savoir que la fréquence d'approvisionnement pourrait être revue en fonction des stocks disponibles.

## Cueillette des commandes

---

Les commandes de masques de procédure **ne sont pas livrées**, vous rendre au point de cueillette convenu (voir tableau ci-dessous) pour récupérer votre commande. À noter que seul le site de Sherbrooke est ouvert du lundi au vendredi.

Site de cueillette	Réseau local de service (RLS)	Adresse	Horaire de cueillette
Asbestos	Des Sources	475, 3e Avenue Asbestos (porte n° 5)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Lac Mégantic	Du Granit	3569, rue Laval Mégantic (porte K)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Granby	Haute-Yamaska	205, boul. Leclerc Ouest Granby (parc équipement le Quartier)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Cowansville	La Pommeraie	950, rue Principale, Cowansville (porte arrière - appeler Mario à l'arrivée (450 266 4342, 35223))	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (14 h à 15 h)
Windsor	Val-Saint-François	23, rue Ambroise-Dearden Windsor (porte n° 4)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Magog	Memphrémagog	50, rue Saint-Patrice Est, Magog (porte n° 9)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Weedon	Haut-Saint-François	460, 2e Avenue Weedon (porte arrière, sonner pour service)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Coaticook	Coaticook	138, rue Jeanne-Mance Coaticook (porte E - appelle au 819 345- 2920 à l'arrivée)	Mardi (9 h à 10 h) ou jeudi (13 h à 14 h)
Sherbrooke	Sherbrooke	Centre de distribution 1685, rue Ida-Métivier, Sherbrooke (porte 22)	Lundi au vendredi (8 h à 16 h ou pour urgence 24/7)

## Masques de tissus

---

Après avoir reçu quelques questions sur le sujet, nous désirons vous informer que la Direction de la santé publique **ne recommande pas l'usage de masques de tissus pour les employés**, puisque ceux-ci pourraient ne pas avoir le même pouvoir filtrant ou ne pas couvrir adéquatement la bouche et le nez. Ainsi, nous vous demandons d'utiliser uniquement les masques de procédures fournis.

## Informations supplémentaires

---

Pour des réponses à vos questions ou pour des conseils et recommandations sur le port du masque de procédure, référez-vous à la section **Partenaires et fournisseurs** sur le site Web du CIUSSS de l'Estrie-CHUS accessible à l'adresse [santeestrie.qc.ca/covid-19](http://santeestrie.qc.ca/covid-19).

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.